

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 avril, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Pierre de BOUTRAY, Maire.

Etaient présents : M. Pierre de BOUTRAY, M. Bruno GROYER, M. Etienne GABARD, Mme Chantal SOYER, M. Jérôme GIRARDEAU, M. Thibaut HENRION, M. Martin ALEMANN, M. Gilles DUQUENOY, M. Alain LABBE.

Absente excusée : Mme Emmanuelle BOUET a donné pouvoir à Gilles DUQUENOY.

Secrétaire de Séance : Etienne GABARD

Monsieur de BOUTRAY, Maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 13 mars 2024. Le Conseil Municipal n'émet aucune objection.

1. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023 :

Après lecture des chiffres, il est procédé au vote du compte de gestion 2023.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les chiffres du compte de gestion.

2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 :

Monsieur le premier adjoint présente le compte administratif 2023 de la commune. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 334 926.94 €, les recettes de fonctionnement à 348 377.32 €. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 74 881.16 €, les recettes d'investissement à 87 958.77 €.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif de la commune.

3. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 :

Après étude des propositions du budget de la commune, le conseil municipal accepte et vote le budget 2024 (1 abstention et 9 pour).

Section de fonctionnement : 373 762.40 €

Section d'investissement : 186 263.26 €

4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024 :

Le conseil municipal décide pour l'année 2024 d'augmenter les taux de 2 % (Oui : 9 Non : 1)

Pour la Taxe Foncière (bâti), le taux sera de 42.91 % au lieu de 42.07 %

Pour la Taxe Foncière (non bâti), le taux sera de 38.24 % au lieu de 37.49 %

Pour la Taxe d'Habitation, le taux sera de 14.04 % au lieu de 13.77 %

5. EMPRUNT :

À la suite d'une réunion préparatoire, le lundi 18 avril 2024, il a été soumis l'idée d'emprunter 95000 €.

Le conseil vote ce jour l'autorisation de faire ce prêt sur 10 ans, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant (1 contre, 1 abstention, 8 pour).

6. QUESTIONS DIVERSES :

- Suite à l'annonce du départ de l'agent faisant le ménage et assurant la pause méridienne à l'école des Verchers sur Layon, Monsieur le maire propose de faire appel à une entreprise de nettoyage. Nous ferons faire des devis à différentes entreprises.
- Les conseillers désirent pour chaque réunion avoir un état mensuel des finances.
- Un problème d'abattage d'arbres a été soumis. Monsieur le maire propose de prendre un arrêté pour interdire l'abattage des arbres qui semblent remarquables.
- Sur le terrain des Bouchettes, une personne a demandé de pouvoir mettre un cheval. Le maire lui a donné son accord.
- Etat des lieux de la salle des fêtes : Thibaut HENRION pour le mois de mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h

Le prochain conseil est fixé au mardi 7 mai 2024 à 20 h 15.

Pierre de BOUTRAY

Bruno GROYER

Emmanuelle BOUET

Absente

Etienne GABARD

Jérôme GIRARDEAU

Gilles DUQUENOY

Chantal SOYER

Thibaut HENRION

Alain LABBE

Martin ALEMANN